

C'est le temps de s'inscrire au concours Air Pur 2020

L'Association des mandataires en vérifiant mécanique du Québec (ASMAVERMEQ), en partenariat avec Transport Magazine-L'Écho du Transport et Prolad Experts, invite les transporteurs à participer au concours Air Pur 2020. La flotte de camions considérée la plus propre sur le plan environnemental, en fonction de la qualité de l'entretien de ses camions sera choisie le grand gagnant 2020 !

Les gestionnaires de flotte savent tous qu'un camion qui fait l'objet d'un entretien rigoureux et minutieux, même s'il est âgé de quelques années, sera souvent moins polluant qu'un autre plus récent mais dont le propriétaire laisse l'entretien à désirer.

Les critères suivants permettront de sélectionner le lauréat parmi les candidats de qualité :

- Gestion et rotation adéquate des pneus.
- Tests d'huile à intervalles réguliers.
- Qualité des huiles.
- Alignement.
- Adoption de technologies d'efficacité énergétique réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la consommation de carburant.
- Limiteurs de vitesse : Les camions dont la vitesse maximale est limitée électroniquement consomment et polluent moins.
- Ajouts aérodynamiques : L'installation de carénages aérodynamique (sur le toit du camion, sur les côtés, entre le camion et la remorque) rend le véhicule plus efficace sur un plan énergétique.
- Changements de rapports progressifs : Une compagnie de transport qui enseigne à ses chauffeurs le changement de rapports progressif, les rend plus efficace au niveau énergétique.

Voici les critères d'évaluation : Présentation / 5 points Orthographe, structure de phrase, syntaxe / 5 points Contenu Description et justification de la démarche / 45 points Identification des pratiques actuelles Implication dans le milieu –Valorisation Pensée Verte / 10 points Justification des mesures à proposer dans l'avenir / 10 points Pertinence de la mesure incitative / 10 points Conclusion / 15 points

Les gestionnaires de flotte intéressés à s'inscrire doivent faire parvenir un document de mise en candidature avec toutes les données et les informations requises à Joseph Bavota, directeur général de l'ASMAVERMEQ ([bavotajoseph49@gmail.com](mailto:bavotajoseph49@gmail.com)). La date limite pour les candidatures est le 14 août 2020.